

# Le Bilinguisme Franco-Arabe en Algérie

## *Franco-Arab Bilingualism in Algeria*

Belazreg Nassima  
Université de Biskra Mohamed Khider- Algérie  
[nass\\_amira@yahoo.fr](mailto:nass_amira@yahoo.fr)

### Pour citer cet article :

Belazreg, N. (2016). Le Bilinguisme Franco-Arabe en Algérie. *Revue Traduction et Langues* 15(2), 8-22.

---

**Abstract:** *The objective of this article is to give an overview on key historical moments that have implemented the two most used languages currently in Algeria, namely, Arabic and French. First, the Arab civilization implants and spreads with Islam. The French colonization spared no effort to impose its language to Algerians. The French language considered an effective means of war which will allow France to set up on Algerian territory according to the French Ministry of War. Then, scientists are stepping up to define the concept of "bilingualism" to better circumscribe the scope of research. Finally, can we say that there are two categories of bilingual in Algeria, compounds bilingual and coordinated bilingual.*

*At the end of this article, we can say that the notion of bilingualism is a topical notion that deserves more interest. Indeed, Franco-Arab bilingualism in Algeria has its reasons because the Arab and the French have coexisted together for more than a century. It has become above all a language choice of the Algerian speaker. Also, there is no perfect bilingualism and it would be absurd to impose the notion of competence in both languages. The current situation in Algeria requires the speaker to use both linguistic codes. This is why we say that it is up to the speaker to choose the languages he best handles in his communication and that bilingualism is vital for Algerian speakers from the same socio-cultural background. As a conclusion, we would like to ask these questions which could open up other fields of research in the field of bilingualism: Could bilingualism be perceived as a translation process in Algeria?*

*And Could bilingualism enhance the cognitive and linguistic flexibility of an early learner?*

**Keywords :** *languages in contact, bilingualism, context, communicational situation, borders.*

**Résumé :** *L'objectif de cet article est de donner un aperçu sur les principaux moments historiques qui ont implanté les deux langues les plus employées actuellement en Algérie, à savoir, la langue arabe et la langue française. D'abord, la civilisation arabe s'implante et propage sa langue grâce à L'Islam. Ensuite, la colonisation française qui ne ménage aucun effort pour imposer sa langue aux Algériens. La langue française considérée comme un moyen de guerre efficace qui permettra à la France de s'implanter sur le territoire algérien selon le Ministère de la guerre français. Puis, les scientifiques s'attèlent à définir le concept de "bilinguisme" pour mieux circonscrire le champ de la recherche. Enfin, en Algérie, peut-on dire qu'il existe deux catégories de bilingues, les bilingues composés et les bilingues coordonnés ?*

**Mots-clés :** *Contacts de langues, Bilinguisme, contexte, situation de communication, interaction, frontière.*

---

## 1. Introduction

L'objectif de cet écrit est de mettre en lumière des moments historiques qui datent de la période coloniale française en Algérie. Ces derniers ont été décisifs dans la

---

*Auteur corerspondant: Belazreg Nassima*

détermination du répertoire verbal des Algériens car les deux codes linguistiques, l'arabe dialectal et la langue française français se partagent le marché linguistique algérien.

Aujourd'hui, l'Algérie connaît un bilinguisme franco-arabe croissant car la communication quotidienne des locuteurs algériens se produit quasiment dans les deux langues les plus actives. C'est pourquoi, à travers cet écrit, nous voulons surtout reconsidérer le bilinguisme en Algérie non comme une manque de compétence de la part de ses usagers plutôt comme un choix de langue ou comme un habitus langagiers.<sup>1</sup>

En sciences du langage, les chercheurs adoptent souvent des positions épistémologiques pour expliquer les comportements langagiers des sujets-parlants. Or, tout locuteur est avant tout un acteur social produisant des pratiques langagières liées à un contexte historique, social, politique et économique. D'ailleurs R. Porquier et B. Pym définissent la notion de contexte comme suit :

L'observation et l'expérience du réel nous apprennent tôt que pour identifier et caractériser, il faut situer : qu'il s'agisse de spécifier un lieu, une identité, un événement, cela implique un repérage dans un système de relations (Le lieu L'est dans l'espace Y ou à côté du lieu Z ; l'individu X est membre de la famille Y ou de la communauté Z ; tel événement X s'est produit dans un cadre historique Y, et à tel endroit Z, et fait partie d'un ensemble ou d'une série d'événements comparables ou reliés ensemble dans un ensemble large W.)<sup>2</sup>

La notion de contexte est reliée impérativement à la notion de situation de communication déjà abordée et discutée par Hymens (1964) dans « *l'ethnographie de la communication* » où il propose de prendre en considération un ensemble de paramètres contextuels pour expliquer le fonctionnement du langage dans la société. Donc, qu'on parle de contexte de communication ou situation de communication, ces notions paraissent équivalentes du moment qu'elles permettent de décrire le fonctionnement structural de la langue employée dans des situations réelles.

Comme la réalité linguistique, algérienne, est très dynamique, la nécessité de développer le concept de bilinguisme franco-arabe en Algérie dans son contexte historique s'avère irréfutable. Car, nous ne pouvons négliger la part de l'histoire coloniale française dans l'acculturation du peuple algérien et son impact dans la stabilité du choix de langue.

Dans cet article, je me suis intéressé à la réalité sociolinguistique algérienne, particulièrement dans la ville de Biskra. Or, cette ville qui connaît une hétérogénéité linguistique et culturelle importante depuis une vingtaine d'années. Ce réel se caractérise par des variétés linguistiques entre des groupes ethniques socioculturellement distincts. L'ensemble constitue une mosaïque de langues et cultures car il y a des habitants d'origine arabe, des berbères (Chaouia, kabyles et mozabites) et la troisième catégorie est formée des "barinia" (terme utilisé pour toute personne qui n'est pas originaire de Biskra et spécialement pour les individus de l'Est, Nord algérien qui se sont implantés dans cette ville pour des raisons professionnelles). Or, cette dernière est celle qui emploie la langue

<sup>1</sup> BOURDIEU, P., *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, éditions Fayard, Paris, 1982,

<sup>2</sup> PORQUIER R. & PY B, *L'apprentissage d'une langue étrangère : contexte et discours*, éditions Didier, France, 2006, p.45.

française à l'oral. Tandis que les autres catégories emploient la langue maternelle (arabe ou berbère). En conséquence, les interactions sociales entre les communautés sociales font à ce qu'un choix de langue s'impose.

Les locuteurs algériens optent pour le bilinguisme franco-arabe pour l'expression verbale dans la majorité des situations sociales. Entre autres la conversation constitue notre corpus pour montrer que l'histoire et les événements socio-politiques ont produit deux types de locuteurs bilingues : les bilingues coordonnés et les bilingues composés. Or, la conversation constitue d'après C. Kerbrat-Orecchioni, *le miroir fidèle de la société*.<sup>3</sup>

C'est à partir de ce constat que nous voulons procéder à une étude rétrospective des événements historiques pour comprendre et expliquer ce choix de langue. C'est pourquoi, nous formulons la problématique suivante : De quelle façon, le colonialisme français a réussi à implanter la langue française en Algérie ?

Et nous postulons les hypothèses suivantes : -Le bilinguisme franco-arabe serait le produit des conquêtes – L'ancrage de la langue française dans le répertoire verbal des Algériens jusqu'à nos jours serait la preuve d'une politique coloniale réussie.

Les objectifs : Montrer qu'il existe deux types de bilingues.

## 2. Contacts de Langues en Algérie

La sociolinguistique est une science qui se préoccupe de l'emploi des langues par l'homme au sein de la société et elle a émergé voilà près d'un siècle. La première publication dans le domaine est celle de Uriel Weinreich publiée en 1952 : « *Languages in contact* », où il propose une vision structuraliste du bilinguisme. Aujourd'hui, elle constitue un champ de recherche extrêmement prolifique et elle se fonde sur un ensemble de principes d'analyse adaptés à l'objet d'étude qui est la langue placée dans un contexte. Quand plusieurs langues coexistent au sein d'une même communauté, on peut appeler cette situation de contact de langues. En effet, c'est une situation dans laquelle un individu ou un groupe d'individus sont conduits à employer deux ou plusieurs langues en même temps.

Ainsi, le contact de langues est un phénomène dans lequel les individus de la communauté ont recours à deux ou plus d'un code linguistique dans leur répertoire verbal. Et, il est ce phénomène concret qui produit le bilinguisme. Ce dernier se manifeste par les emprunts, les interférences, le calque, le transfert et l'alternance codique. Ce contact de langues se produit lorsqu'il y a contact massif entre deux communautés linguistiques. La colonisation française en Algérie en est l'exemple car les deux communautés, algérienne et européenne ont dû vivre sur le même territoire pendant plus d'un siècle. Et, il y a contact de langues lorsqu'un individu se déplace pour des raisons professionnelles ou autres, il est amené donc à employer une langue autre que la sienne. En d'autres termes, on parle de contact de langues quant au sein d'une même communauté, plusieurs codes linguistiques sont présents sur le terrain et sont effectivement employés par les locuteurs. C'est une situation qui peut avoir différentes causes, historiques ou géographiques. D'ailleurs Neveu définit contact de langues comme suit :

<sup>3</sup> -KERBRAT-ORECCHIONI K, *Le discours en interaction*, ARMAND COLIN, Collection U. LETTRES-LINGUISTIQUE, 2005, p. 19.

On appelle contact de langues une situation dans laquelle, pour des raisons géographiques ou sociologiques, deux ou plusieurs langues sont parlées par un individu ou par une communauté. La science du langage s'intéresse aux effets de cette rencontre des langues et des cultures, notamment aux problèmes liés aux interférences entre les deux systèmes linguistiques susceptibles de se manifester au plan lexical et grammatical.<sup>4</sup>

Boyer<sup>5</sup> affirme que le contact de langues est considéré comme l'une des sources des conflits de langues et il est aussi un vecteur de coopération. En d'autres termes, la langue est la chose là mieux partagée par les individus dans le monde. Cette situation est conflictuelle et il donne l'exemple de la francité qui demeure l'un des résultats les plus tangibles du phénomène de contact de langues. Il a soulevé également le problème de l'hybridation à laquelle sont exposées une langue dominée et la langue dominante. C'est pourquoi deux études doivent être prises en considération : étude micro-sociolinguistique (étude au sein du groupe) et étude macro-sociolinguistique (étude du contexte).

Quant à Calvet, il soutient que le contact de langues engendre le plurilinguisme et il a montré que le bilinguisme est l'un des résultats touchant un individu vivant dans une situation de contact de langues. Weinreich (1953) a le mérite d'avoir été le premier à employer ce terme : « *On appelle contact de langues lorsqu'il coexiste simultanément deux langues et qu'il affecte le comportement langagier d'un individu* ». <sup>6</sup> Aussi, Harems et Blanc (1983) soutiennent que le contact de langues est un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique ; le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psychologique, sociolinguistique, socio-culturel et linguistique. Tout dépend du degré de la bilinguisme développée chez l'enfant, l'adolescent ou la personne adulte. Weinreich (1953) ajoute : « *Si elles sont employées alternativement par la même personne* ». <sup>7</sup>

Dans le phénomène de contacts de langues, on ne peut parler de frontières. D'ailleurs, Spath<sup>8</sup> conteste la notion de frontières dans le langage. Ce sont les pratiques langagières qui suppriment les frontières entre les individus de communautés linguistiques différentes. Donc, tant qu'il y aura des interactions sociales, on ne peut parler de frontières. Or, les frontières servent à délimiter un territoire et un espace et ne permettent pas de contacts. Mais en ce qui concerne les langues, Spath dans son article intitulé « *Frontières : langues, discours et histoires* » vient éclairer ce terme « frontière » et elle signale qu'il n'y a pas de frontières entre les langues. Puis, George Simmel (1907) cité par Spath soutient que la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale.

Ainsi, Spath définit la notion d'interaction comme élément dynamique dans le contact de langues :

<sup>4</sup> NEVEU.F., (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Edition Armand Colin, Paris, p.80.

<sup>5</sup> BOYER.H., (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Editions Duodi, Paris, p. 62.

<sup>6</sup> MOREAU.M.L., (1997), *Sociolinguistique: Concepts de base*, Editions Madriaga, Paris, p.94

<sup>7</sup> HAMERS, J.F. et BLANC, M. (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Madriaga, p.98

<sup>8</sup> SPAETH, V. (2005), « *Didactique des langues : histoire de transpositions* », in *Le français dans le monde*, numéro spécial, pp : 08-17.

[...] L'interaction, dynamique de la construction de la frontière, révèle des croisements, les mélanges de langues, d'habitudes, fondant de nouvelles histoires, de nouvelles représentations, de nouvelles cartographies mentales, personnelles, communautaires et sociales qui ne recourent pas nécessairement les limites de la cartographie officielle.<sup>9</sup>

Ce contact des langues a des raisons géographiques, historiques que nous allons essayer de développer dans ce qui suit :

### **3. Les Raisons Géographiques du Contact de Langues**

C'est lorsque deux communautés ont des limites communes que les individus de chacune d'elles sont amenés à employer la langue de la communauté voisine tel est le cas de la ville de Annaba située aux frontières de la Tunisie. Chose qui a conduit les Bônois (Les habitants d'Annaba) à employer l'accent et le parler des Tunisiens. Les gens d'Oran emploient l'accent marocain et ceci est dû à la proximité de la ville d'Oran avec les frontières marocaines. Tout comme, ils emploient des emprunts de la langue espagnole parce que des immigrants ont vécu à Oran durant l'occupation française.

### **4. Les Raisons Historiques**

#### ***4.1. La Période Précoloniale***

L'histoire de l'Algérie a réellement commencé à se construire autour du puissant royaume numide du III<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. C'est Massinissa (l'unificateur des confédérations berbères au II<sup>ème</sup> siècle pour fonder le Royaume de Numidie) qui mena des luttes acharnées contre la domination étrangère, romaine, vandale et byzantine. Malgré l'opposition de ce dernier, les Romains occupèrent les lieux et leur domination s'étend sur tout le territoire algérien et des villes s'édifient symbolisant la force romaine telles que : Timgad, Tipaza, Cirta, Hippone, Djemila, Tiédis. Ainsi, les Romains avaient opéré un développement de l'organisation sociale fondée sur l'élevage et l'agriculture.<sup>10</sup>

Cependant, cette occupation romaine ne dure pas longtemps, ce qui poussa la Numidie dans un tumulte de révoltes des berbères et qui amorça le désistement aux Vandales en 419. Ensuite, ce sont les Byzantins qui arrivèrent entre 467- 468 et qui cédèrent le territoire aux Arabes.

#### ***4.2. La civilisation des Arabes***

C'est en 647 que Oba Ibn Nafada édifie un grand pôle de rayonnement culturel et scientifique à Kairouan. Après avoir islamisé l'Égypte, la Cyrénaïque et la Tripolitaine, il se décide à conquérir tout l'Ouest de l'Afrique du Nord.<sup>11</sup>

<sup>9</sup> SPAETH, V., *Frontières, langues, discours et histoires*, Synergie n°4, 2004, pp.18-19.

<sup>10</sup> IBN KHALDON (2013) : *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, Traduction de WILLIAM MAC-GUCKIN DE SLANE, édition intégrale, BERTI, Alger.

<sup>11</sup> QUEFFELEC.A.& al., (2002), *Le français en Algérie lexicque et dynamique des langues*, Ede Boeck &Lancier, , p.12.

D'après Julien (1952)<sup>12</sup>, en effet, les Arabes conquièrent le Maghreb mais une forte opposition berbère due à Kocaeli diminue l'invasion. Ce guerrier allié fervent des Grecs et des Byzantins a l'ambition de phagocyter tout ce qui était étranger à sa culture d'origine. Certes l'armée berbère menée par Kocaeli tue Oba Ibn Nafada en 683 dans le Sud de la région de Biskra mais une suprématie des Arabes sur tout le Maghreb Central opère la propagation de l'Islam. C'est alors que des berbères se convertirent à l'Islam: « *Ces berbères convertis par les arabes en vinrent aussi naturellement à porter leur opposition sur le terrain de l'Islam qui leur permettait de présenter leurs revendications sociales sous la forme d'un idéal religieux* »<sup>13</sup>. Donc, c'est la présence des Arabes sur le territoire algérien qui a permis l'implantation de la langue arabe en Algérie. C'est la raison pour laquelle parmi toutes les civilisations qui sont passées par l'Algérie, la langue arabe est la langue qui est restée ancrée sur le plan linguistique et culturel.

### 4.3. L'Islam

C'est au VII<sup>ème</sup> siècle que le processus d'islamisation et d'arabisation s'implante et s'achève sur le territoire algérien. Désormais la langue arabe et l'Islam sont les éléments fondateurs de l'identité algérienne.

D'après Ibn Halon, la première invasion de l'Afrique et du Maghreb par les musulmans eut lieu en 27 de l'hégire (647 de J.C) quand Othman Ibn AFA venait d'être promu au rang de khalifat et Ibn Saad élevé au gouvernement de l'Egypte. C'est Ibn Saad qui décide d'envahir l'Afrique. Il nomme Oba Ibn Nafada son lieutenant d'Egypte. Une guerre entre les Musulmans et les Grecs dure plusieurs jours qui se termine en faveur des Musulmans. La deuxième invasion eut lieu en l'an 45 de l'hégire et la troisième invasion est menée par Kuba Ibn Nafada en l'an 50 (670 de J.C).

Donc au fur et à mesure que les cavaleries se déplacent, Kuba Ibn Nafada propage sa religion l'Islam parmi les peuples et même une certaine peur s'installe comme il le déclare :

Quand un imam entre en Ifriqiya, les habitants de ce pays se mettent à l'abri du danger en faisant la profession de l'islamisme mais aussitôt que l'imam se retire, ces gens retombent dans l'infidélité. Je suis donc d'avis, ô musulmans ! de fonder une ville qui puisse servir de camp d'appui à l'islamisme jusqu'à la fin des temps. <sup>14</sup>

Ainsi, Kuba Ibn Nafta a réussi à propager l'Islam parmi les peuples qu'il arrivait à dominer par sa foi. Il est arrivé à convaincre les Musulmans de la nécessité de fonder une ville et c'est Kairouan qu'il choisit. Ensuite, il combattit les Ruma et part pour le pays du Zab (Zone de Biskra). Il en sort vainqueur. Il attaque Tihert, les berbères se rallient aux Ruma et ce sont les Musulmans qui gagnent la bataille. Enfin les Grecs quittent la ville.

Kuba Ibn Nafada continue à appeler les Ruma à se convertir à l'Islam. C'est alors qu'ils font appel à Kubilaï, l'un des principaux hommes parmi les berbères ; il exerçait une grande influence sur les gens de sa communauté. Ainsi, les deux armées, celle d'Kuba

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ibid, p.13.

<sup>14</sup> -Ibid, p.354-355

et celle de Kubilaï s'affrontent et Kuba trouve la mort. Kubilaï est tué par Zouhir Ibn Qans. Donc, les Berbères et les Grecs s'étaient rassemblés à Satura et Bezet selon l'historien Ibn Halon. Ils sont attaqués par les Musulmans, les Ruma se réfugient dans la ville de Bada et les Berbères dans la ville de Bône.

Cependant, la Kahina continue à gouverner les Berbères au Mont Aras. Depuis la mort de Kubilaï, tous les Berbères s'étaient ralliés à elle. La bataille contre la Kahina est livrée mais beaucoup de musulmans trouvent la mort. C'est alors que la Kahina est devenue maîtresse de toute l'Ifriqiya et tyrannise ses habitants. Alors, les Ruma demandent secours à Hasan. Le combat entre les Arabes et les Berbères est sanglant et la Kahina est tuée. Enfin, les Berbères demandent grâce à Hasan et c'est à cette période que « l'islamisme se propage parmi les Berbères. »<sup>15</sup>

En conclusion, les notions de langue et religion sont intimement liés. Ce sont deux facteurs fondateurs de l'identité de l'individu. L'Islam est véhiculé par le saint Coran et c'est en langue arabe qu'il est lu ou récité. Donc, c'est grâce aux conquêtes du Maghreb par Oba Ibn Nafada que la langue arabe et la religion l'Islam s'implantent dans la ville de Biskra.

#### 4.4 L'Invasion de la France

Après la chute d'Alger et l'occupation de la totalité du territoire algérien, les responsables de l'armée française décident d'imposer la langue française. Le Ministère de la Guerre français avait procédé à des études sociologiques algériennes telles que le montre ce passage : « Dès la chute d'Alger, en 1830, un nombre important de "pédagogues" plus ou moins sérieux se proposent pour régir l'enseignement de ce nouvel eldorado, et dès l'origine, la question linguistique se pose. »<sup>16</sup>

Ainsi, selon le même auteur, il y avait Jomard qui était responsable de l'école égyptienne de l'école de Paris qui écrivit en 1831 au ministre de la marine française pour lui proposer sa contribution. Ce dernier lui répondit qu'il s'agissait d'abord d'un problème linguistique : trois langues sur place : l'arabe, la turque et le franque, plus le français. Un questionnement précis se posait selon eux : laquelle enseigner ?

Enfin le duc de Rovigo interpellé en 1832 dit clairement ceci :

« Je regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire faire notre progrès à notre domination dans ce pays. Le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français »<sup>17</sup>

Donc, la question de la langue est soulevée. Genty de Bussy, intendant civil en 1832 qui voit en l'idée de l'enseignement mutuel la seule façon d'enseigner la langue française aux Algériens. Et, cette idée allait rassembler, sous le même toit la mosquée des musulmans, des israélites et des français s'auto-enseigneront.

D'après Calvet<sup>18</sup>, certes, c'est un projet d'apparence humanitaire qui permet d'éliminer les animosités religieuses entre Musulmans, Israélites et Français mais qui allait permettre le 1<sup>er</sup> Juin 1833, à Alger, à des enfants allemands, français, espagnols, italiens et indigènes d'aller à l'école. Considérant que l'école coranique n'était qu'un

<sup>15</sup> -Ibid., p.365

<sup>16</sup> -CALVET, J.L., (1974), *Linguistique et colonialisme*, Editions, Payot, Paris, p.96

<sup>17</sup> -Ibid

<sup>18</sup> -Ibid.

mode d'étourdissement mutuel, Genty de Bussy conclut que l'expérience de l'école mutuelle demeure le moyen le plus acceptable pour propager l'instruction. Cependant, cette expérience des écoles mutuelles d'Alger, de Bône échoue tout comme les cours d'Arabe pour la simple raison qu'il n'y avait pas d'enfants algériens inscrits. Alors, l'idée de l'école mutuelle est abandonnée et c'est ainsi que le Comte Guyot, successeur de Genty de Bussy aboutit à un résultat qu'il fallait mêler les races où il y aura des écoles pour les Européens et des écoles pour les Africains mais séparées.

Par ailleurs les responsables craignant l'absentéisme des indigènes qui risque de faire échouer le projet du colonialisme pensent à l'idée de payer les élèves qui marquent leur présence à l'école. C'est Mme Alix connue sous le nom de Mme Luce (nom de son second mari) qui prône le projet ambitieux et commence par créer une école pour jeunes filles musulmanes et en 1845, elle déclare ceci : « *Il faut connaître bien peu les Arabes pour croire que le désir de s'instruire soit seul pour quelque chose dans le succès que j'ai obtenu. La misère et la faim, voilà mes auxiliaires réels* ». <sup>19</sup> Donc, madame Alix a compris que la misère, la faim et la privation étaient des atouts qui allaient lui permettre de réussir son projet de la langue française. Elle donnait deux francs à l'élève qui assiste à son cours et c'est de cette façon que l'idée réussit. Ainsi, d'après Calvet, les Français étaient réjouis des résultats parce que chaque jour un carnet de présence dûment tamponné était donné aux Algériens qui valait deux francs par mois. C'est ainsi qu'en 1850, le nombre des élèves a commencé à augmenter. Car, 75 élèves musulmans s'inscrivent à l'école d'Alger en 1850 et 159 en 1851 tandis que les chefs envoyaient à l'école de Paris les fils de leurs serviteurs.

Des efforts continuaient à se déployer pour imposer la langue française aux Algériens mais vainement. Les Français n'ont toujours pas réussi à imposer leur langue même vingt ans après la prise d'Alger. Une querelle entre le ministère des guerres et celui de l'instruction publique pour l'obtention de la tutelle de l'enseignement en Algérie se termine en 1848 par un compromis : le décret du 22 Juillet stipule que les écoles israélites et européennes de l'instruction publique et celles des musulmans dépendront du Ministère de la guerre.

Par conséquent, le 14 Juillet 1850, deux décrets apportent des précisions quant à cette confusion qui régnait. L'un précise qu'il y aura des écoles « arabes-françaises » sur le modèle de Mme Alix à Alger, Bône, Blida et Mostaganem où on trouve l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, du français, l'Arabe, un peu de calcul, de sciences naturelles et de la géographie sous la tutelle de l'armée. Quant au deuxième décret diffusé le 30 Septembre reconnaissait que l'instruction primaire et secondaire musulmane serait patronnée par le gouverneur général.

Ces tentatives de scolarisation des Algériens échouent comme les précédentes en 1858 et le général Cajou insatisfait déclare :

L'instruction publique indigène laisse toujours beaucoup à désirer ; du reste, nous devons avouer que nous ne sommes pas attachés à lui donner trop d'extension, dans l'impossibilité où nous sommes de la surveiller et de la diriger dans un but favorable à nos intérêts et à notre politique. <sup>20</sup>

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Ibid, p.100



Selon Calvet, la France avait entrepris une manœuvre politique–policière qui avait un but civilisationnel propre à des idéologues de la colonisation et il affirme :

Dans tous les cas qu’il s’agisse de la Guyane, de l’Algérie, plus tard de l’Afrique noire, l’école est donc utilisée en conformité avec un projet idéologique qui vient s’insérer harmonieusement dans le développement de la superstructure linguistique du colonialisme naissant [...]. Glottophobie, certes, mais aussi destruction culturelle, ou du moins tentative de destruction culturelle [...] <sup>21</sup>

Donc, la colonisation française avait l’ambition d’éradiquer la culture arabomusulmane du territoire algérien. Elle avait entrepris une manœuvre linguistique, en choisissant comme moyen incontournable, l’instruction. Car, cette dernière était le moyen le plus sûr pour la France. Enseigner sa langue aux Algériens était la meilleure façon de s’imposer et imposer sa culture.

Par conséquent, l’option d’une école maure-française<sup>22</sup> voit le jour à Alger. L’exemple fut appliqué à tout le territoire algérien. En 1850, six écoles pour garçons voient le jour grâce au décret du 6 Août 1850 dans les villes d’Alger, Oran, Bône, Blida et Mostaganem et le même nombre d’école pour les filles fut également créé. Donc, un enseignement bilingue est prodigué. Mais les résultats furent décevants pour la simple raison que flairant le piège pour les éloigner de leur religion et de leur culture, les musulmans avaient manifesté un rejet. Car, les parents n’y voyaient pas d’intérêt pour leurs enfants. Les méthodes d’enseignement ne différaient pas de celles de la Métropole et n’accordaient aucune importance à la différence culturelle. Aussi, les traditions ancestrales empêchaient l’éloignement des fillettes de leur milieu familial. Il s’ensuit la fermeture de ces écoles.

Seulement deux écoles subsistèrent en 1864, une à Alger et l’autre à Constantine. En 1865, une dizaine d’écoles est ouverte dans la province d’Oran. Donc, un total de 36 écoles avec un nombre de 13000 enfants scolarisés, arabes et kabyles montre de l’intérêt pour le projet français. C’est pourquoi, les gouvernants font appel à des instituteurs ayant des connaissances sur l’Afrique du Nord. En effet, une école de formation des maîtres français et maîtres indigènes voit le jour en 1865. Elle devait former chaque année dix maîtres français et dix maîtres indigènes.<sup>23</sup>

Dans cette entreprise coloniale, il y avait des Algériens qui comprenaient la valeur de l’instruction française et envisageaient en faire profiter pleinement leur progéniture. Donc, 20.000 élèves d’origine algériennes regagnent les bancs de l’école française. La population urbaine était celle la plus intéressée par cette initiative.

En effet, l’école a pu rassembler des élèves européens et des enfants musulmans. Autrement dit, elle a réussi à rassembler par la même occasion des natifs et des non-natifs.

---

<sup>21</sup> Ibid., p. 100

<sup>22</sup> Alger, Algérie : documents algériens, Série politique, Enseignement primaire des musulmans d’Algérie de 1830 1946, Les débuts : 1830-1892, n°11- 8 Décembre 1947. Mise sur le site : 9-1-2005 [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/politique/pages/11\\_enseignement\\_musulmans\\_1830.htm](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/politique/pages/11_enseignement_musulmans_1830.htm)

<sup>23</sup> Ibid.

Cependant, cette idée n'avait pas donné des résultats réjouissants à cause de la différence de niveau. Alors que le natif était capable de lire un livre, l'algérien arrivait à peine à syllaber, épeler, lire et écrire. Donc, la séparation des élèves était nécessaire. Il s'ensuit la création de trois écoles spéciales suite au décret de 1833 qui stipulait<sup>24</sup> :

- Des écoles principales dans les centres
- Des écoles préparatoires ou sections dans les agglomérations ou douars
- Des écoles enfantines (enfants âgés entre 3 et 8ans)

Deux écoles de formation des Maîtres voient le jour également, une à Alger et l'autre à Constantine. Donc, des cours étaient dispensés pour la formation des Maîtres musulmans aux fonctions d'enseignement. Et à la fin de chaque formation, des diplômes étaient remis tels que :

- Les maîtres-français pour les écoles principales
- Adjoints-indigènes munis de brevet élémentaire pour les écoles préparatoires
- A défaut, Certificat d'études primaires.

Mais, l'objectif de la colonisation française était de rapprocher des ethnies afin de les coloniser. C'est pourquoi, l'enseignement du français aux musulmans était basé sur le sensoriel pour les séduire. Donc, les matières enseignées étaient : l'histoire, la géographie, la physique et l'économie des deux pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. A la fin de la conquête militaire, la langue la plus demandée dans les secteurs vitaux de l'Etat algérien (administration, économie, éducation), était bien sûr la langue française. D'abord, le contact entre les deux communautés arabe et européenne a favorisé le bilinguisme avec des compétences linguistiques inégales dans la manipulation des codes. Ensuite, cette présence assez longue des Européens auprès des Algériens a développé l'acculturation. Puis, l'enseignement français a permis la formation des classes sociales.

D'après Calvet(1974)<sup>25</sup>, il s'agit du stade vertical et la première phase de glottophobie. En d'autres termes, c'est la mise en place d'une langue dominante, le français et le recul de la langue dominée, l'arabe. D'où la formation des classes sociales émergeant suite au classement des deux langues les plus employées dans une communauté linguistique. Mais, il existe un autre stade qui a produit le bilinguisme en Algérie, c'est le stade horizontal. Ce dernier se base sur l'échelle campagne/ville. C'est-à-dire, le changement structurel produit le changement linguistique tel que le passage du monolinguisme de la campagne au bilinguisme de la ville.

Calvet vient confirmer qu'en quelque sorte, le processus suivi par tous les cas de glottophobie a des fondements politiques et économiques et que ceci contribue à l'évolution dans le sens des forces contingentes telles que : l'administration, le tribunal, l'école, les médias et la presse qui favorisent la superstructure linguistique.

La langue dominante s'impose selon un schéma qui passe par les classes dirigeantes, puis par la population des villes et enfin par la campagne, ce

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> - Op. Cit. CALVET, L-J. (1974).

processus s'accompagnant de bilinguismes successifs, là où la langue dominée résiste. Mais la disparition d'une langue (glottophobie réussie) ou son contraire dépendant de nombreux facteurs non linguistiques, en particulier des possibilités de résistance du peuple qui parle cette langue.<sup>26</sup>

L-J. Calvet associe la langue dominante aux formes modernes de l'économie. Tandis que la langue dominée, il l'associe aux formes archaïques de production ou formes traditionnelles. Il souligne que tout processus de glottophobie est nécessairement lié à celles des forces de résistance ou la conscience nationale d'un peuple opprimé.

Il avait en lui une langue renforcée par son rôle religieux, l'arabe (et, de ce point de vue, la langue est en quelque sorte le maquis du peuple : on s'y abrite de la langue dominante, on y lutte contre elle), et une langue retranchée dans les montagnes où vivait un peuple qui la parle, le berbère, bien sûr mais surtout un peuple refusant l'oppression et qui prendra les armes contre la présence politique et économique française.<sup>27</sup>

### 5. Définitions du Concept "Bilinguisme"

Rachid Boudjedra, écrivain algérien répondant ainsi à l'interview : « *Pour un Algérien de votre génération, être bilingue est une évidence.* ». Voici ses propos :

C'est l'histoire qui nous a rendus bilingues, c'est l'histoire qui l'a décidée pour nous. Nous n'avons pas choisi le français, nous l'avons subi. (...) J'ai une langue naturelle, biologique presque, et l'autre que je ne connaîtrais pas si je n'avais pas été colonisé. J'aurais peut-être appris le français plus tard comme j'ai appris d'autres langues, mais je ne serais pas bilingue. (...), mais il n'y a que deux langues que je possède suffisamment pour écrire : le français et l'arabe.<sup>28</sup>

Georges Lüda et Bernard Pym définissent le bilinguisme comme suit :

Être bilingue signifie, entre autres, être capable de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire même avec une compétence considérablement asymétrique. C'est dire que le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle – ou lesquelles – des variétés qu'il maîtrise est – ou sont – appropriée (s). C'est le choix de langue.<sup>29</sup>

François Grosjean édité par Georges Lüda : Ceci est pris de l'ouvrage édité par Georges Lüda « Actes du 2<sup>ème</sup> colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel, 20-22 Septembre 1984 » où Grosjean définit le bilinguisme comme suit :

<sup>26</sup> Ibid. 112

<sup>27</sup> Ibid.p.113

<sup>28</sup> Ibid, p.67- 68

<sup>29</sup>Lüda. G. & P., *Être bilingue*, E. PETER LANG, Bruxelles, 3<sup>ème</sup> Edition, 2002, pp.131-132

Le bilinguisme est l'utilisation régulière de deux (ou de plusieurs) langues et le bilingue est la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours. Est bilingue, à mon sens, la personne qui doit communiquer avec le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et non celle qui a un certain degré de maîtrise (quel qu'il soit) dans ces mêmes langues [...].<sup>30</sup>

Donc, nous pouvons dire que le bilinguisme est l'emploi régulier de deux codes linguistiques et non la maîtrise. Le cas des Algériens est l'exemple typique du bilinguisme car ils emploient quotidiennement les deux langues les plus employées en Algérie, qui sont, la langue arabe et la langue française. Du locuteur le plus âgé à l'enfant, en tant que locuteur le plus jeune, tous emploient le parler bilingue franco-arabe. Ensuite, le choix de ce parler est beaucoup plus un choix de langue car il répond aux besoins de la communication dans le contexte algérien. Mais, seulement, nous devons ajouter à ceci, en Algérie, vu le contexte d'ancien pays colonisé, il y a l'apparition de deux catégories de bilingues.

### **6. Bilinguisme Coordonné et Bilinguisme Composé**

Dans le bilinguisme coordonné, les deux langues coexistent en restant séparées l'une de l'autre. Le bilingue coordonné se comporte comme un locuteur natif dans chacune des langues. Par contre, dans le bilinguisme composé Weinreich (1968) ; Ervin & Os good (1959) ; L'anche (1976). Desroches, 1994), le bilingue a deux systèmes de codage pour une même réalité. La langue première est dominante, une partie du traitement linguistique s'effectue en L<sub>1</sub>. La langue seconde est activée seulement sur les plans superficiels de la production et de la compréhension.

En général, c'est sur le plan syntaxique que se manifeste la différence entre les deux types de bilingues : le bilingue coordonné a souvent recours à l'emprunt tandis que le bilingue composé produit un parler où se manifeste l'interférence, le transfert et le calque. La langue produite par le deuxième type de bilingue est l'inter langue ou ce que les spécialistes appellent langue intermédiaire.

### **7. Conclusion**

Arrivé au terme de cet article, on peut dire que la notion de bilinguisme est une notion d'actualité qui mérite plus d'intérêt. En effet, le bilinguisme franco-arabe en Algérie a ses raisons dans l'histoire car l'Arabe et le Français ont coexisté plus d'un siècle ensemble. Il est devenu surtout un choix de langue du locuteur algérien. Aussi, il n'y a pas de bilinguisme parfait et il serait absurde de vouloir imposer la notion de compétence dans les deux langues. La situation actuelle de l'Algérie impose au locuteur de se servir des deux codes linguistiques. C'est la raison pour laquelle, nous disons qu'il appartient au locuteur de choisir les langues qu'il manipule le mieux dans ses communications et que le bilinguisme est vital pour les locuteurs algériens issus du même contexte socio-culturel.

<sup>30</sup> Ludwig., *Devenir bilingue – parler bilingue*, Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque sur le bilinguisme, E. Niemeyer, 1987, p. 115.

En guise de conclusion, nous voudrions poser ces questions qui pourraient ouvrir d'autres champs de recherche en matière de bilinguisme :

- Est-ce que le bilinguisme pourrait être perçu comme un procédé de traduction en Algérie ?
- Est-ce que le bilinguisme pourrait renforcer la flexibilité cognitive et linguistique d'un apprenant en bas âge ?

## Références

- [1] ANNOOT, E., & FAVE-BONNET, M.F. (2004). *Pratiques Pédagogiques dans l'Enseignement Supérieur : Enseigner, Apprendre, Evaluer*. Ed. L'Harmattan, Coll. Savoir et formation.
- [2] BOYER, H. (1997). *Plurilinguisme : Contact ou Conflit de Langues*. Harmattan, Paris.
- [3] BOYER, H. (2001). *Introduction à la Sociolinguistique*. Duodi, Paris.
- [4] BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, éditions Fayard, Paris.
- [5] IBN KHALDON (2013). *Histoire des Berbères et des Dynasties Musulmanes de l'Afrique Septentrionales*. Traduction de WILLIAM MAC-GUCKIN DE SLANE, édition intégrale, BERTI, Alger.
- [6] CALVET, J.L. (1999). *Pour une Ecologie des Langues*. Saint-Armand- Montrons (Cher), Plon.
- [7] CALVET, J.L. (1974). *Linguistique et Colonialisme*. Paris, Payot
- [8] CALVET, J.L. 1987). *La Guerre des Langues*. Paris, Hachette.
- [9] CALVET, J.L. (2002). *Le Marché aux Langues*, Essai de Politologie Linguistique sur la Mondialisation. Paris, Plon.
- [10] FITOURI, C. (1983). *Biculturalisme, Bilinguisme et Education*. Paris, Neuchâtel.
- [11] GROSJEAN, F. (1984). *Le Bilinguisme : Vivre avec deux Langues*. In *Tr anel*, n°47.
- [12] GROSJEAN, F. (1993), *Le Bilinguisme et le Biculturalisme*. Essai de Définition, in *Tr anel* (19), Neuchâtel, Institut de Linguistique, Université de Neuchâtel.
- [13] HAMERS, J.F & Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et Bilinguisme*. Bruxelles, Madriaga.
- [14] LÜDI, G. & PY, B. (dir.) (1995). *Changement de Langage et Langage du Changement*, L'âge de l'homme.
- [15] LÜDI, G. (1984). *Devenir Bilingue-parler Bilingue*. Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque sur le Bilinguisme, Neuchâtel.
- [16] PY.B. (1986). *Être Bilingue*, Bern, Peter Lang, 186, 2002,2003.
- [17] MOREAU, M.L. (1997). *Sociolinguistique : Concepts de Base*. Madriaga, Paris.
- [18] NEVEU, F. (2004), *Dictionnaire des Sciences du Langage*. Armand Colin, Paris.
- [19] QUEFFELEC, A. et al., (2002). *Le Français en Algérie, La Dynamique des Langues*. Paris, AUF.
- [20] SPAETH, V. (2005). *Français langue d'enseignement, vers une Didactique Comparative. Français dans le Monde*, Numéro spécial.
- [21] SPAETH, V. (2000). *Didactique des langues : Histoire de transpositions. Le français dans le monde*, numéro spécial, 08-17.
- [22] VERDELHAN-BOURGADE, M. (2007). *Le français langue seconde : Un concept et des pratiques en évolution*, Editions de Boeck Université, Bruxelles.
- [23] ZERDOUM, A. (2003). *Histoire de Biskra pendant l'occupation turque, 1660-1844*, Editions El-Manar, Biskra.
- [24] ZERDOUM, A. (2003). *Histoire du vieux Biskra, 1068-1660*, Editions El-Manar, Biskra.
- [25] ZERDOUM, A. (2004). *Biskra reine des Ziban*, Editions El-Manar, Biskra.

- [26] ZERDOUM, A. (2004). *L'histoire de Biskra française, 1844-1962*, Editions El-Manar, Biskra.
- [27] Alger, Algérie : documents algériens, Série politique, Enseignement primaire des musulmans d'Algérie de 1830 1946, Les débuts : 1830-1892, n°11- 8 Décembre 1947. Mise sur le site : 9-1-2005 [https://www.alger-roi.fr/Alger/documents\\_algeriens\\_politique/pages/11\\_enseignement\\_musulmans\\_1830.html](https://www.alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens_politique/pages/11_enseignement_musulmans_1830.html)